

L'ENGAGEMENT DE RESPONSABLES ASSOCIATIFS EN ALSACE

OCTOBRE 2003

L'ENGAGEMENT DE RESPONSABLES ASSOCIATIFS EN ALSACE

AVOIR DES RESPONSABILITES DANS LE MILIEU ASSOCIATIF : UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL INDENIABLE

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : SOURCE DE POUVOIR ET DE FIERTE

- ✓ Le pouvoir : un frein au renouveau des militants associatifs
- ✓ Une implication associative vitale

UNE DIFFICILE CONCILIATION ENTRE ACTIVITE ASSOCIATIVE, PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

DES RAISONS DE L'ENGAGEMENT

ASSOCIATIONS NEES DE L'IMMIGRATION ET ASSOCIATIONS GENERALISTES : UNE COMPLEMENTARITE NECESSAIRE

LA VIE ASSOCIATIVE: MULTIPLE FACTEUR D'INTEGRATION?

- ✓ Des contacts institutionnels favorisant une meilleure connaissance des rouages administratifs
- √ Une insertion professionnelle facilitée par un engagement associatif
- ✓ L'implication associative : facteur de socialisation
- ✓ La prise de responsabilités associatives : un tremplin vers l'engagement politique
- ✓ Une meilleure connaissance des réalités de terrain
- √Une perception renouvelée du pays d'origine

- Afin de fêter activement le vingtième anniversaire de la liberté de création¹ des associations étrangères en France, le CLAPEST voulait, en janvier 2001, en mobilisant ses partenaires régionaux, organiser une manifestation. C'est autour du projet intitulé « l'intégration par la vie associative ou les immigrés dans les associations » que le CLAPEST souhaitait fédérer à la fois des associations (ASTTU, ATMF, ASTI, FAPA, CARES ...), des structures comme les fédérations des centres socio culturels, des MJC, des fédérations de parents d'élèves, l'université, des services de la ville de Strasbourg, etc. Tous, par des formes de contributions différentes devaient permettre de faire le point, d'une part, sur la vie associative immigrée, son développement, ses objectifs, ses résultats et ses évolutions en Alsace et d'autre part, qualifier la participation des immigrés à la vie associative en général². Bien entendu, l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville était également un partenaire impliqué dans ce projet. Sa contribution consistait à apporter des éléments de connaissances et de discussion.
- Le principe d'entretiens individuels menés auprès de militants associatifs d'origine étrangère à été retenu, afin de déterminer « en quoi la participation à la vie associative des populations issues de l'immigration favorise leur(s) intégration(s). »

Emanant de la synthèse de plusieurs réflexions théoriques, le concept d'intégration a été défini de la manière suivante :

L'intégration nécessite le partage de valeurs fondamentales entre les individus, la participation de ces derniers à la vie économique, sociale, politique de la société dans laquelle ils vivent. Elle ne signifie pas une renonciation obligée à sa propre culture et devrait aboutir à l'acquisition de la nationalité.

C'est à partir de cette définition, que nous avons construit nos hypothèses de travail et nos outils méthodologiques. En effet, la seconde partie des questions de la grille d'entretien (Annexe n°1) suppose que la participation à la vie associative permette une meilleure connaissance des rouages administratifs, facilite l'insertion professionnelle, favorise le développement de relations sociales et constitue un tremplin vers l'engagement politique.

_

¹ La loi du 9 octobre 1981, dite loi d'Autain, les associations étrangères ne sont plus soumisses à autorisation préalable du Ministère de l'Intérieur pour se constituer.

² Voir projet du CLAPEST 05/12/2000

Les interviewés devaient être des militants connus en Alsace, (Strasbourg, Mulhouse, Colmar etc.) ayant des profils différents : pays d'origine, sexe différent, afin de proposer des parcours de vie différenciés.

- ✓ Nous avons rencontré deux femmes et quatre hommes, âgés en moyenne de 46,5 ans. Le plus âgé a 57 ans et le plus jeune 28 ans. Ils ont tous la nationalité française. Deux d'entre eux sont nés en Algérie, un en Afrique Noire, un au Maroc et un en Italie.
- ✓ Hormis l'un d'entre eux qui vit en couple et sans d'enfant, ils sont tous mariés et ont des enfants.
- ✓ Trois d'entre eux sont vice-présidents et deux sont présidents au sein des associations fréquentées. La moitié des personnes interrogées œuvrent dans des associations dites « communautaires » et l'autre moitié dans des associations qui ne le sont pas.
- ✓ La durée moyenne d'implication dans le milieu associatif est de 19 ans. L'implication la plus courte est de 3 ans pour l'un d'entre eux qui est d'ailleurs le plus jeune, âgé de 28 ans. Le temps d'implication le plus long est de 36 ans pour le militant âgé de 54 ans.

Il s'agissait également de proposer un mode de diffusion de ces constats, ludique et diversifié (débats, exposition etc). Le mode d'investigation retenu était l'interview. Moments d'échanges oraux, enregistrés, afin d'être hypothétiquement utilisables dans une exposition.

- → Cependant, pour des raisons techniques, le projet du CLAPEST a été annulé. Toutefois, l'ORIV a décidé de poursuivre le travail engagé, en redéfinissant les objectifs du travail, le calendrier et la finalité du projet.
- Ainsi, interroger des militants sur leurs parcours de vie a été conservé, mais désormais l'exploitation des interviews doit servir d'amorce de discussions et de réflexions sur ce sujet, pour que l'ORIV puisse dégager les perspectives d'un travail plus approfondi.

Le travail par l'ORIV consiste donc en une analyse comparée de six portraits de vie. Deux femmes et quatre hommes qui durant plus d'une heure et demi (parfois plus) ont raconté leur histoire, au sein d'une ou plusieurs associations, à partir d'une grille d'entretien préalablement élaborée. Membres d'associations généralistes ou dites communautaires³, ils ont témoigné de leurs motivations, de leur choix, de leurs réussites et déceptions mais également de ce que le militantisme leur apportait. C'est sous forme d'une note écrite que l'ORIV propose de restituer ce qui lui a été confié, en garantissant l'anonymat ; le microcosme associatif alsacien étant tout petit.

Les entretiens et l'analyse ont été réalisés en trio (deux salariées et une administratrice). Cette collaboration est enrichissante, car elle permet de monopoliser plus de « matière grise », créer de la convivialité dans le travail et des échanges dynamiques. Cependant, elle suppose du temps d'investissement de trois personnes; ce qui ralentit le travail. En outre, la perte d'échéance à ce travail (du fait de l'abandon du projet du CLAPEST) a participé à sa lenteur.

_

³ Dans l'ensemble de ce texte, les associations dites communautaires peuvent aussi être désignées par l'appellation d'associations nées de l'immigration, (ANI).

En gardant à l'esprit que la limite essentielle de ce travail est l'impossibilité d'émettre des conclusions tranchées sur la question posée, du fait de la petitesse de l'échantillonnage et du biais de l'entretien « dirigé », nous verrons dans une première partie, la place et le rôle que prend la vie associative dans le parcours des militants interrogés. D'autre part, la seconde partie interrogera la participation à la vie associative comme facteur d'intégration.

AVOIR DES RESPONSABILITES DANS LE MILIEU ASSOCIATIF : UN ENRICHISSEMENT PERSONNEL INDENIABLE

L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF : SOURCE DE POUVOIR ET DE FIERTE

Les six personnes rencontrées ont des positions statutaires importantes au sein des associations. En effet, on compte trois vice-présidents et deux présidents. Ce positionnement et la notoriété de l'association à laquelle ils participent, leur confère une certaine fierté :

« On représente quand même quelqu'un, on représente l'association, je représente les salariés, 1200 adhérents, c'est quand même important. » ; « Ben c'est à dire que le centre social [...] est un des **grands**, un des huit ou neuf centres sociaux **grands** de Mulhouse, hein c'est un **grand** centre social. »

Hormis le sentiment de fierté lié à leur statut au sein des associations, ils le sont aussi du fait de **leurs origines ethniques** et de **leur appartenance au sexe féminin** :

« Etranger et vice-président d'un grand centre social, enfin étranger,... issu... mes origines sont quand même là...attends c'est beaucoup ça, c'est déjà bien, c'est valorisant ». « Et cette fois-ci c'est la première fois qu'il y a un président de la seconde génération et qui a l'avantage d'être Français et Turc. »

« Je suis femme, il est important de le dire, dans une association qui était plus ou moins majoritairement masculine, qui est principalement portée par des hommes, des hommes de poids... mais ma place de femme en tant que militante dans cette association amène un autre regard aussi. »

Leur statut leur octroie du **pouvoir** à différents niveaux ; d'une part, **au sein de leur association** où certains d'entre eux décident des principales orientations : « Oui, dans les associations, mais les engagements se limitaient juste à se retrouver pour cotiser, pour un décès pour des choses comme ça, c'était je dirai communautaire. Tandis, qu'après, quand **je suis revenu** en 86, là **j'ai essayé** de faire en sorte que ça soit plus externe... vraiment qui donne sur l'extérieur. »

D'autre part, ils exercent leur pouvoir **auprès des partenaires associatifs et institutionnels**. Forts de leur positionnement et de la notoriété de leur association, ils peuvent devenir des interlocuteurs privilégiés et influents : « Il m'est aussi arrivé de rencontrer pas seulement les politiques mais aussi l'administratif, quand le Préfet me dit « Ecoutez, si vous avez vraiment des problèmes, dites-le à ma secrétaire, on le règle votre problème ».

De manière plus large, pour certains, leur association constitue **un contre-pouvoir** par rapport au fonctionnement de **la société** : « Une association doit être un groupe de pression... par rapport à la société. »

Selon leur rapport au pouvoir, ils auront davantage une vision collective ou plus individuelle du fonctionnement de leur association et mettront en œuvre des pratiques associatives différentes.

Ayant fortement besoin de pouvoir et de reconnaissance, **minoritaires sont ceux qui prônent un pouvoir partagé au sein des instances décisionnelles de l'association**, hormis une personne rencontrée qui affirme que « *ce n'est pas une personne qui apporte des changements fondamentaux* » et met en œuvre un tutorat, auprès de personnes plus jeunes, pour les « former » aux réalités associatives.

Certains d'entre eux ont davantage besoin de tenir les rênes du pouvoir : « Bon (je suis) vice-président, on est un tandem [avec la Présidente]...Je suis plus moi Président, c'est pas histoire de se vanter, j'ai pas besoin de titre pour agir...»

L'oscillation entre une vision collective et individuelle est visible dans leur discours, comme l'un d'entre eux qui glisse du « nous collectif » à un « je », tout de même hésitant : « Je pense que c'est plus la volonté personnelle de ces quatre cinq personnes qui sont le noyau dur du bureau... et je pense...est-ce que j'ai influé, peut-être dans la mesure, où je fais ce boulot-là... »

✓ Le pouvoir : un frein au renouveau des militants associatifs

Pour assurer l'arrivée de nouvelles personnes au sein de l'association, il faut émettre la possibilité de s'en aller ou de changer de fonctions. Cette éventualité est rarement envisagée. Trois raisons évoquées pourraient les pousser au départ. La première serait liée à des problèmes de santé ou familiaux, la deuxième concernerait un changement des objectifs de l'association, qui ne correspondraient désormais plus aux leurs et enfin, leur non-élection comme représentant. D'ailleurs, l'un d'entre eux évoque cette probabilité avec angoisse : « Je ne l'appréhende pas, je pense que ce serait la plus grande blessure qu'on peut avoir...c'est ce que je crains le plus... »

Le temps d'implication de quelques personnes rencontrées au sein de leur association – dix-neuf ans en moyenne - atteste aussi de la difficulté de laisser la place à de nouvelles personnes.

L'un d'entre eux déplore l'attitude de la nouvelle génération de militants par comparaison avec la sienne, ce qui ne favorise pas le renouveau : « Mais les militants de cette époque, ce n'est pas la même chose qu'aujourd'hui et c'est bien dommage ! Parce qu'à l'époque, ils travaillaient avec leur cœur. » « Parce que je suis un militant correct et eux ne sont pas de militants corrects »

✓ Une implication associative vitale

Leur implication dans le milieu associatif est nécessaire car il permet d'apporter **des solutions** - même partielles - aux problèmes des gens. « Et quand je rencontre des gens qui ont des problèmes, il y a toujours quelque part où on peut les orienter, il y a toujours un recours, c'est les associations quoi...et je me dis qu'il faut développer ça. »

Dans la majorité des cas, s'impliquer dans la vie associative favorise chez eux une **ouverture d'esprit**, par la mise en débat d'idées et par la multiplicité des échanges sur le monde politique et les problèmes de société. Selon eux, la vie associative est enrichissante car il y a une croyance en l'être humain, en des valeurs fortes de la vie.

Pour beaucoup, leur **équilibre personnel** résulte de leur engagement associatif : « Donc psychologiquement, c'est clair, je ne pourrai pas vivre sans être engagé, c'est pas possible, je pense que **j'en mourrai**. » « Ca me permet d'être bien dans mes baskets » ;

L'un d'entre eux dit être « resté tout creux » lorsqu'il n'était plus militant.

Cela leur apporte aussi **une confiance en soi** : « *J'ai rencontré Ries, d'autres personnalités, Fabienne Keller, c'est vrai qu'à force de côtoyer ces gens là, ça donne une..., on devient blindé... on est moins intimidé.* »

La participation à la vie associative leur apporte un bien-être du fait qu'il soient considérés, valorisés, représentatifs et qu'ils aient du pouvoir.

Ainsi, pour toutes les personnes interrogées, les liens qui les unissent à leurs associations sont forts. On pourrait parler d'une union quasi « *vitale* » entre l'association et la vie de ces militants : « *c'est dans mon sang, je suis militant* » ; l'un d'eux en parlant de l'association dont il est un des membres fondateurs dit « *c'est mon bébé* », un autre parle de « *vibration* ».

UNE DIFFICILE CONCILIATION ENTRE ACTIVITE ASSOCIATIVE, PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

Certains militants, pour les besoins de l'association, agissent durant leur exercice professionnel. Il s'agit essentiellement d'appels téléphoniques, de modifications d'horaires de travail par exemple : « En travaillant dans les grandes structures j'ai pu aider beaucoup de gens, parce que je pouvais m'absenter une heure... ». Toutefois, leurs répétitions peuvent créer des troubles dans l'activité professionnelle : « Ca m'a plutôt désavantagé... le standard explosait...écoutes, tu es bien gentil, mais arrêtes maintenant. ».

La volonté de séparer l'engagement associatif de la vie professionnelle a été également exprimée « Il [l'employeur] n'est pas au courant, je ne vais pas le mêler spécialement à ma vie privée. » Cette distinction est d'autant plus fortement

perceptible, lorsque le militant ne travaille pas dans le domaine social. C'est aussi dans les milieux socio-professionnels d'encadrement technique, que le militant échange le moins souvent sur son engagement associatif avec ses collègues « ...Oh ce n'est pas des gens qui ont l'habitude de ce genre de vibrations ». Cette séparation se solde par des prises de jours de congés quand il y a des démarches associatives à accomplir.

Si les militants peuvent parfois créer des aménagements dans leur activité professionnelle, c'est donc surtout dans le temps libre et privé qu'ils agissent pour leurs associations. Cette implication associative est consommatrice de temps. Ce temps donné aux autres est souvent source d'un compromis familial. Ainsi, l'un des interviewé explique que son épouse n'est pas impliquée dans son association car « elle dit que ça lui prend son mari... ». Cela suppose des aménagements, avec des moments exclusivement réservés à la vie familiale. En revanche, pour un autre, l'association et le partage des activités s'y afférents ont créé des liens forts, les unissant même dans le privé.

Malgré ces difficultés à concilier les activités familiales et la vie associative, les interviewés ont tous l'ardent désir que cette fibre associative touche également leurs enfants, cela doit devenir « un virus ». L'implication dans une association fait partie des éléments à transmettre à leurs enfants, on pourrait presque parler de « réussite éducative »: « Cest très important, pour leur évolution personnelle. » Même si elle se fait d'une façon inégale, en fonction de l'âge des enfants, ils aiment dire que leurs enfants ont suivi « ce chemin »: « Mon fils a 25 ans... il a pris des responsabilités et s'engage.. à Besançon, dans le quartier où il est, alors c'est chouette, c'est bien quoi.. ». De plus, ce devoir de transmettre cette fibre à leurs enfants est lié à l'idée que militer est une nécessité, une obligation citoyenne : « Moi je pense que chacun d'entre nous, chaque personne, chaque citoyen devrait s'engager pas forcément comme moi.. ; mais un tout petit peu... je pense que le monde serait différent. »

Pourtant cette transmission « de la fibre », ils ne la tiennent pas tous de leurs parents. En effet, dans notre panel, les parents des interviewés n'étaient pas des militants engagés dans la vie associative. Mais, leurs comportements sont analysés comme ayant eu une influence : « Je pense quand même que l'éducation des parents joue ». Deux personnes ont daté leur sensibilisation à la vie associative dans leur adolescence.

DES RAISONS DE L'ENGAGEMENT

Si les parents ne sont pas « à l'origine » de l'implication associative de nos interviewés, le fait migratoire, peut en être tout de même la cause. D'avoir migré, de devoir résoudre des difficultés liées à la situation d'immigré peut avoir eu un effet déclencheur sur la volonté d'être impliqué dans une association, de créer une solidarité : « … Nous les ouvriers, les immigrés, on a des problèmes sur le territoire

national de France... ». Ou encore la condition sociale est à l'origine du militantisme : « l'histoire de mon frère, ça a fait un déclic aussi, pour m'engager plus dans la vie du quartier... ».

Ensuite, l'engagement associatif peut être vécu comme une continuité de l'engagement syndical : « J'ai commencé comme délégué des jeunes, puis j'étais même à un moment donné délégué syndical et ça, je pense que c'est très très riche, dans la vie d'un homme ou d'une femme, car c'est la bonne école de la vie, quoi, le syndicalisme mais aussi l'association, parce que c'est pas loin quoi, il y a des passerelles... »

Enfin, l'engagement peut parfois aussi être la conséquence du racisme : « Le racisme, c'est quelque chose qui a joué dans mon engagement. Je suis sûre que pour beaucoup de maghrébins, qui se sont engagés dans les partis politiques ou les associations, c'est à cause de cela ». L'engagement associatif agit alors comme réparation et permet de sortir de l'alternative victime-agresseur : « Oui, réconcilié, j'ai compris que j'ai peut-être échappé à la prison à perpétuité »

Ainsi, les raisons de l'engagement de l'ensemble des personnes interrogées dans ce type d'associations résultent de leur parcours personnel caractérisé par la migration (enfants d'immigrés ou immigrés) et / ou par l'appartenance à des origines sociales modestes. Elles s'impliquent uniquement au sein d'associations qui portent leurs préoccupations et leur permet de rencontrer de nouvelles personnes, qui partagent les mêmes valeurs et ont les mêmes aspirations : « Etre avec des personnes, partager les mêmes envies. » « J'ai vite décroché, parce que je me retrouvais avec des gens... j'accrochais pas. »

ASSOCIATIONS NEES DE L'IMMIGRATION ET ASSOCIATIONS GENERALISTES : UNE COMPLEMENTARITE NECESSAIRE

Association généraliste ou association née de l'immigration, les interviewés ne sont pas toujours très clairs sur la classification de leur association. Si globalement, ils expriment une **certaine indifférence à « l'étiquette** » attribuée à leur association, certains refusent toutefois l'appellation association communautaire *« On n'est pas une association communautaire, ça je tiens à le dire, car une association communautaire représente pour moi l'enfermement… ».* C'est en effet, le regard que porte, sur les ANI, les personnes qui ont choisi de s'investir exclusivement dans une association généraliste. Elles ont le sentiment que les ANI ne permettent pas l'ouverture, la connaissance avec d'autres personnes : *« Je n'irai jamais dans une association à consonance ethnique… je ne pense pas que la solution ce soit qu'on se retrouve entre nous, issus de l'immigration… mais au contraire… ».*

Pourtant, les interviewés d'ANI expliquent que les activités menées dans leurs associations sont essentielles pour **comprendre la société d'accueil.** L'association née de l'immigration peut jouer un rôle de passerelle, servir d'étape pour comprendre le fonctionnement de la société.

« On est une association justement pour permettre à des personnes d'avoir accès à des droits généraux... pour moi ce type d'association est très important, ce sont des associations qui ont des liens avec les populations issues de l'immigration... » En outre, nombreux sont ceux qui reconnaissent que les ANI sont des lieux importants pour garder un lien avec le pays d'origine, pour la pratique de la langue maternelle... « Je pense que c'est beaucoup plus riche l'association multi, que l'association d'immigrés. Maintenant on ne peut pas les opposer, mais il y a des choses très riches par rapport à la culture du pays quand on veut la garder, la sauvegarder... »

Quelles que soient les types d'associations, elles occupent une **fonction de fraternité**. Elles permettent de faire sortir les gens, de se rencontrer, de discuter « il y avait cette quinzaine cinématographique...; les familles sortaient... Avant les familles étaient cloîtrées devant les télévisions... il n'y avait pas d'échanges avec l'extérieur. On a aussi essayé de faire connaître le pays d'accueil »[association née de l'immigration]. « Qu'est-ce qu'on peut faire pour les gens de ce grand quartier... pour qu'ils se rencontrent et se réunissent...? »[association généraliste].

Ceux qui sont impliqués dans les deux types d'associations, expliquent qu'une première facette de leur rôle est d'être **porte-parole, voire médiateur** entre la France et le pays d'origine : « J'essaye de temps en temps de faire prendre conscience... », soit en direction des ressortissants du même pays d'origine : « Ils n'accepteront jamais que certaines vérités viennent de quelqu'un de l'extérieur, mais de quelqu'un de l'intérieur... », soit en direction des Français : « Ces populations maghrébines veulent quelqu'un qui les représente »

LA VIE ASSOCIATIVE: MULTIPLE FACTEUR D'INTEGRATION?

✓ Des contacts institutionnels favorisant une meilleure connaissance des rouages administratifs

L'engagement associatif nécessite **des contacts** avec **les institutions** et permet donc **une connaissance** souvent fine **des rouages administratifs**.

Ces contacts ont lieu, dans le cadre de la représentation de l'association (recherche de financements, présentation de projets...) ou lors de ses propres activités. En effet, certains militants sont amenés à jouer le rôle d'intermédiaire entre l'administration française⁴ et des ressortissants étrangers et acquièrent donc une connaissance précise en droit, notamment celui des étrangers.« L'administration, elle est ce qu'elle est, nous sommes des bénévoles, nous sommes obligés d'aller dans les administrations (...) pour dire qu'il y a tel décret, telle loi... » . « ...Parce qu'en côtoyant les différentes associations on comprend mieux comment fonctionne une

⁴ La préfecture, l'OMI, les organismes de sécurité sociale (CAF, CPAM, CRAV) sont particulièrement fréquentés, plus rarement sont cités les services sociaux et la police.

administration et souvent mieux que le personnel qui est dans ces administrations ». « J'ai aidé certains ressortissants marocains, algériens, tunisiens parce qu'ils ne connaissent pas les lois ». Face aux difficultés administratives vécues par certains de ses compatriotes, une des personnes interrogée a d'ailleurs crée une association.

✓ Une insertion professionnelle facilitée par un engagement associatif

L'investissement associatif peut avoir différents impacts sur le parcours professionnel :

Par la connaissance d'un réseau de personnes et par l'accumulation de savoirs, il peut faciliter **l'obtention d'un emploi** ou d'une **formation**: « *L'emploi que j'ai actuellement, donc dans une structure d'accueil de demandeurs d'emploi, c'était je pense, même en 20 ans de travail dans une entreprise, la connaissance du monde industriel, mais surtout la connaissance du monde associatif, qui a fait que j'ai été pris à ce poste là... quoi je n'ai pas de diplôme donc c'était par rapport à mes acquis.* »

« Le fait d'être dans des associations ça m'a sûrement aidé à avoir mon diplôme d'éduc...J'vais dire pour le concours, il est difficile le concours, il y a des épreuves écrites comme des épreuves orales, c'est évident que je me suis servie de ce que j'avais appris par le militantisme ».

Grâce à une meilleure connaissance des problèmes vécus par les populations issues de l'immigration, **l'implication associative** peut éveiller ou renforcer des vocations et **entraîner un repositionnement professionnel**: «*C'est vrai que ce qui m'a au niveau personnel et professionnel poussé à aller vers une formation d'assistante sociale, c'est de découvrir la réalité de vies et de me dire que j'ai aussi ma place en tant qu'assistante sociale dans l'accompagnement en partie bien sûr, car je ne vais pas accompagner que les populations étrangères car mon travail consiste à l'accompagnement des populations tout court.* »

De plus dans ce nouveau choix professionnel, **être d'origine étrangère** et maîtriser une autre langue sont alors vécus comme **un atout** : « *L'avantage que j'ai c'est mes origines, ma langue, qui vont permettre d'aider un peu plus, un peu mieux peut-être des populations qui ont notamment des problèmes linguistiques »*

Enfin, le réseau professionnel constitué par les pratiques associatives, facilite au quotidien **l'exercice de leurs fonctions professionnelles** : « Si je travaillais comme éduc en prévention et que je rencontre un jeune en difficulté d'insertion professionnelle, je sais où l'envoyer... parce que j'ai le pied dans pas mal d'associations. »

Pour les militants qualifiés dans le domaine technique (industrie, informatique...), l'investissement associatif n'a pas de répercussion sur l'insertion professionnelle.

✓ L'implication associative : facteur de socialisation

La prise de responsabilités associatives permet de côtoyer **des personnes d'horizons variés**, de milieux sociaux et culturels différents, aussi bien des

décideurs (politiques et administratifs), ce qui est souvent grisant pour les personnes rencontrées, que des personnes avec qui des liens amicaux peuvent se créer : « A la rigueur, ça m'a permis de rencontrer plus de personnes françaises, euh que de personnes issues de l'immigration ».

« Ca crée des relations très importantes, parce que souvent après une réunion, on va boire un coup, on sait que telle personne, dès qu'il y a un petit problème, à telle heure, on l'appelle quoi » . « Je n'aurais peut-être pas connu autant de monde et je pense que ma culture personnelle s'est enrichie ». « Il y a des gens plus compétents que moi et pour certains ils m'apportent de l'amitié, de la déconnade, parce qu'avec certains cela va plus loin qu'une relation parce qu'on est associatif, c'est vraiment une amitié qui se crée. »

Une personne interviewée souligne la nécessité d'avoir un réel plaisir à être avec les autres. La cause ne suffit pas toujours, des affinités plus personnelles sont aussi importantes. Les différends relationnels, peuvent donc être aussi, une entrave à la poursuite de l'engagement.

La participation à des associations facilite aussi une nouvelle installation en France ou dans une région : « *Quand j'ai atterri dans cette région où je ne connais personne et que pratiquement aujourd'hui toutes mes relations sont liées à la vie associative* ».

✓ La prise de responsabilités associatives : un tremplin vers l'engagement politique

La prise de responsabilités dans une association contribue à une conscience politique plus aiguë et au sentiment d'appartenance au champ politique. « C'est justement ce qui m'attire dans le milieu associatif, faire un semblant de politique, avoir une réflexion politicienne sur la politique de l'immigration, ce genre de sujets, c'est cela qui m'attire, sans vraiment être impliqué dans un parti politique. »

La vie associative leur permet de mieux comprendre les enjeux politiques, certains évoluent vers des associations plus engagées politiquement et d'autres sont passés à l'acte ou le souhaitent, à savoir quitter leur association pour s'engager politiquement, tel est le cas d'une personne rencontrée qui pense dans un avenir proche, se présenter comme conseillère municipale, dans un souci de représentativité de la population étrangère.

Les liens entre les associations et les hommes politiques sont définis comme des liens d'influence réciproques. Si l'engagement associatif peut être un tremplin pour un engagement dans un parti politique et pour être élu, le fait d'être élu crée aussi des sollicitations de participation ou de soutien à des associations : « ...Pour les (associations) soutenir d'une part mais aussi parce qu'elles (les associations) ont des tas d'infos et parce qu'elles peuvent aussi te (l'élu) soutenir, ils ont plein d'infos, c'est pas la peine que tu refasses le boulot qu'ils ont déjà fait, quoi ».

Néanmoins, la reconnaissance institutionnelle peut aussi entraîner une dépendance « Je pense qu'il y a des associations qui sont muselées parce qu'elles ont des financements. »

✓ Une meilleure connaissance des réalités de terrain

Le fait d'avoir migré et donc d'avoir rencontré des difficultés parfois identiques, a fait que certains de nos interviewés estimaient de **leur « devoir » d'aider** les autres : « Je ne voulais pas rester les bras croisés alors que je voyais souffrir la population maghrébine, de voir qu'elle n'arrivait pas à faire des choses administratives... ». Ils expriment une sensibilité plus grande à **épauler les autres, afin qu'ils accèdent à leurs droits**. On peut dire que le sentiment qui se dégage souvent des discours des interviewés est **une réelle empathie** « Voilà, aider les ressortissants, les opprimés, ceux qui ont des problèmes... »

La lutte pour que l'ensemble des personnes immigrées accèdent à leurs droits est chez certains interviewés, la conséquence d'une prise de conscience alarmante de la situation de nombreux immigrés, qui vivent dans des conditions très précaires « Le fait d'avoir fait un travail pendant trois ans auprès des populations des foyers m'a aidé à voir la réalité des conditions de vie des immigrés, notamment de ce type d'immigrés ».

Et au-delà des immigrés, c'est pour l'ensemble des militants, un combat de tous les jours, pour l'ensemble des citoyens. Ainsi, un interviewé explique que participer à une association lui a permis de découvrir et de rencontrer d'autres personnes, d'être plus en contact avec des réalités de « quartier », « ... Le fait d'aller dans les quartiers, dans les fêtes de quartiers, d'être au contact avec les gens, voir vraiment ce qu'est la réalité d'un quartier, je trouve que c'est vraiment important, car les gens parlent toujours oui la Meinau, le Neuhof, l'Elsau » et d'apprécier ces nouveaux contacts « personnellement j'habite au Neudorf, ce n'est pas le même type de quartier, mais moi j'aime ce contact. »

Aucun interviewé **n'a exprimé de comportement communautaire** (c'est-à-dire qu'il ne serait préoccupé que par le sort de leurs compatriotes).

✓ Une perception renouvelée du pays d'origine

L'implication dans des associations née de l'immigration a favorisé, pour les deux personnes d'origine algérienne, une meilleure connaissance des réalités sociopolitiques du pays d'origine. Ainsi, les implications associatives permettent des échanges d'idées et de connaissances : «Par rapport à l'Algérie, (...) on a pas été élevé dans le cadre d'un esprit critique. Donc, moi j'ai commencé à ouvrir un petit peu les yeux et à voir ce qui se passe dans mon pays en France et en étant au contact des associations. C'est vrai que la première influence que cet engagement associatif a eu sur ma vie à moi en tant qu'algérienne, c'est d'avoir ce regard critique par rapport à la politique algérienne et par rapport à la situation socio-économique de mon pays ».

Il est également relevé un détachement affectif de la relation au pays d'origine : « Disons que la perception que j'ai de l'Algérie n'a pas changé…le seul truc qui a changé c'est mon attachement. »

Pour un interviewé l'image du pays s'est modifié suite à un retour, une réinstallation de quelques années en Afrique Noire : « Cela permet de voir aussi que son pays finalement n'est pas différent qu'on soit étranger là ou là, petit à petit c'est vrai qu'on

arrive à avoir une analyse beaucoup plus profonde aussi bien du Front National que... (...) de comparer finalement. » L'interviewé fait ici état des discriminations ethniques qui existent dans son pays d'origine comme en France ; et fort de ce constat, les associations sont pour lui une manière de lutter pour une société plus égalitaire. Enfin pour une personne, l'engagement en France a exacerbé des difficultés avec le pays d'origine « J'ai été privé de visite du Maroc pendant 6 ans parce que j'avais adhéré à ... ». « Quand nous avons monté cette association de ... ils nous montraient du doigt... ils nous appelaient que des politiciens... j'ai été privé de visite au Maroc pendant 6 ans ». Malgré cette souffrance, la personne a pourtant poursuivi son engagement.

• Pour conclure ce document, nous souhaitions que les personnes interrogées réagissent aux principaux constats qui ont émergé de notre travail. Deux années se sont écoulées avant le recueil des impressions de la moitié des personnes interviewées.

L'ensemble des personnes a apprécié la teneur du document écrit et assume l'intégralité de leurs propos. Deux d'entre elles regrettaient **l'anonymat des propos retranscrits**, au point que l'un d'entre eux ait exprimé le plaisir procuré de rechercher ses paroles dans le document.

L'une d'entre elles se sent **en décalage**, deux ans après, avec les réponses formulées lors de l'entretien : « *J'ai fait du chemin en tant que militante associative depuis ces deux années.* » De plus, elle **nuance** des constats qui ont été faits dans le document, notamment dans la partie concernant « le pouvoir, un frein à la vie associative », où elle signale que le frein essentiel au renouveau de la vie associative est plutôt le faible nombre de personnes qui souhaitent s'engager. Elle **relativise**, à juste titre, notre analyse au vu du nombre limité de personnes rencontrées, ce que nous avons identifié dans les limites de ce travail.